



Objectif pédagogique :

savoir gérer un contentieux devant la cour d'appel.

Méthode pédagogique :

approche concrète et stratégique de chaque type de procédure.

Niveau 2 :

approfondissement des connaissances et de la pratique de la matière.

Domaine :

procédure civile.

Public visé :

avocats.

Prérequis :

il est recommandé d'avoir validé une formation en droit et d'avoir des connaissances de base dans la matière traitée.

Support pédagogique :

un support de cours sera remis en fin de formation.

Evaluation :

une évaluation à chaud sera envoyée en fin de formation.

Tarif :

Savoir conduire une procédure devant la cour d'appel

Vendredi 3 septembre 2021 de 17h30 à 20h30

INTERVENANTS

Odette-Luce Bouvier, magistrate.

Jacques Bellichach, avocat à la cour, ancien avoué.

PLAN DE LA FORMATION VIRTUELLE

- I. Remarques liminaires
- II. Généralités
- III. La déclaration d'appel
- IV. Les conclusions d'appel
- V. Les irrecevabilités et caducités des appels
- VI. La procédure ordinaire
- VII. La procédure à bref délai
- VIII. Procédures d'appel spécifiques
- VIII. Appel des jugements statuant sur la compétence (procédures avec et sans représentation obligatoire)
- IX. Juridiction du premier président